

## **SANCTIONS ADMINISTRATIVES**

**Objet : Sanctions administratives prononcées à l'encontre d'une société de courtage et de son dirigeant agréé**

En date du 23 décembre 2020, le CAA a retiré l'agrément de la société de courtage PRIVATE WEALTH ADVISORS S.A. (anc. BH FAMILY OFFICE S.A.) et de son dirigeant agréé à titre de sanctions administratives.

Les retraits ont été prononcés en application de l'article 303 de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances, pour violation des articles 2, 4, 274 et 283 de la prédite loi.